

217C1042
FR0000034894-OP007-RA01

24 mai 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

GAUMONT
(Euronext Paris)

Le 26 avril 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société GAUMONT visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de 75 € par action, portant sur un maximum de 1 657 313 actions GAUMONT, représentant 37,43% du capital de la société¹ (cf. Décision et Information 217C0870 du 26 avril 2017).

La note d'information relative à cette opération (visa n°17-173 en date du 25 avril 2017) a été diffusée (cf. communiqué diffusé le 26 avril 2017) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour). L'assemblée générale des actionnaires réunie le 16 mai 2017 a notamment approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital².

L'offre publique sera ouverte **du 26 mai au 26 juin 2017 inclus**³.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ Sur la base d'un capital composé de 4 427 784 actions représentant 7 818 063 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (en cas d'exercice de l'ensemble des options de souscription d'actions exerçables pendant la durée de l'offre pouvant donner droit à un maximum de 137 710 actions GAUMONT).

² Il est précisé que l'assemblée générale mixte des actionnaires de GAUMONT du 16 mai 2017 a par ailleurs approuvé la cession, au prix de 380 M€, à la société Pathé, de la totalité de la participation de GAUMONT de 34% au capital de la société Les Cinémas Gaumont Pathé.

³ En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.